

2542

Pagès-Allary



SUR CERTAINS

# OBJETS EN TERRE CUITE

*Pouvant être interprétés comme*

# Hochets Préhistoriques

NOTES DE MM.

J. PAGÈS-ALLARY, D<sup>R</sup> G. CHARVILHAT

H. GARDEZ, A. GUÉBHARD, etc.



EXTRAIT DU BULLETIN

de la

Société Préhistorique Française

T. VIII, 1911.

Bibliothèque Maison de l'Orient



150804

## Hochets préhistoriques.

PAR

J. PAGÈS-ALLARY (de Murat, Cantal).

La présentation du Hochet Arverne, sous la dénomination « d'objet bizarre » par M. A. GUÉBHARD (*Fig. 1*), a provoqué, de la part de quelques dévoués collègues, de précieuses réflexions, qui font qu'aujourd'hui l'hypothèse « Hochet Arverne » est une question résolue, avec preuves que le Cantal n'est pas le seul pays où l'on a fabriqué ou utilisé cette forme « bizarre », parce que très pratique, de ce hochet en terre Gallo-Romain.

Ce jouet des enfants, cette petite chose, qui nous semble futile, parce que bonne tout au plus à donner une distraction à l'enfant au maillot, ne la retrouverons-nous pas dans toutes les choses sans utilité, autre que de flatter nos passions ou besoins d'occupation, de distraction ?

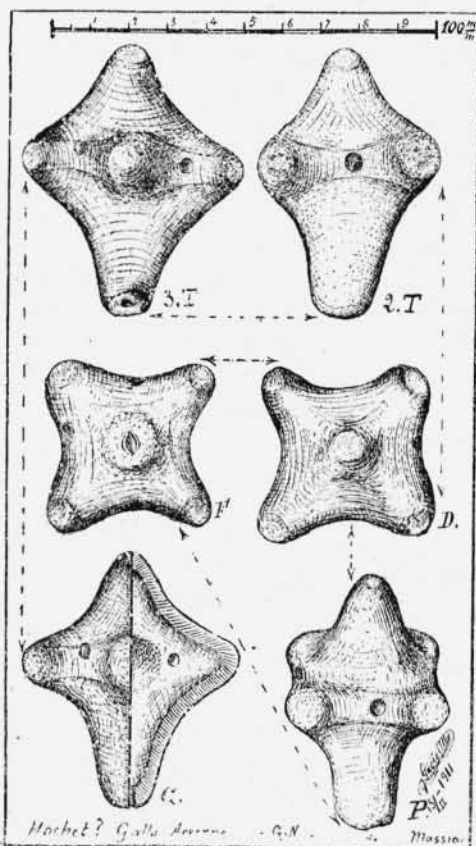


Fig. 1. — Hochet (?) gallo-arverne (Massiac, Cantal).  
Trouvaille due à l'obligeance de M. RIEUF.

Aux yeux des profanes, n'est il pas l'emblème de nos recherches passionnées en Préhistoire, bonnes à nous faire passer le

temps, sans profit pécuniaire (au contraire!) (1), mais non sans peine et sacrifice, mais aussi non sans de vives et moralisantes émotions et satisfactions? Et, après tout, l'homme toute sa vie n'est-il pas, heureusement pour lui, un grand enfant, et le plus beau des hochets, lui-même, et des jouets de la Nature, quand il ne l'est pas de ses semblables?

Ce petit objet bizarre en terre cuite, dont j'ai cherché à deviner l'emploi, n'est-il pas un outil des plus précieux pour la Préhistoire? Ne nous démontre-t-il pas, une fois de plus, *que le besoin fait naître l'objet dans son milieu, c'est-à-dire quand l'évolution est arrivée au point marqué par une circonvolution cérébrale déterminée, dont la technique de fabrication mesure l'intensité et précise le moment?*

Ne fait-elle pas aussi doser l'amour pour l'enfant, à qui l'on cherche à éviter des pleurs par la distraction, ou déjà à occuper les sens, sinon l'esprit d'observation, quand ce n'est pas l'étourdir par le bruit, ou le calmer par le moyen de guérir un mal par un autre moindre, en lui faisant mordre, avec ses gencives agacées par la poussée des dents, un morceau dur, insoluble, donc sans saveur?

Tout cela démontre que l'on savait déjà à cette époque que *l'illusion remplace souvent la réalité!* Remède qu'un cœur de mère n'a pas dédaigné même vis-à-vis de ses enfants, pas plus qu'un chef vis-à-vis de ses sujets, ou un pasteur vis-à-vis de ses fidèles, et ainsi jusqu'aux plus hauts degrés de l'évolution sociale actuelle.

Le Hochet, *c'est l'illusion, entretenant l'espérance jusqu'à l'impossibilité: donc le grand mobile de la résignation* à nos fonctions souvent capricieuses, inutiles ou futiles autant que celles de l'enfant qui pleure pour avoir son hochet: ce qui, à cet âge — *à l'inverse du nôtre*, — a l'avantage de faciliter ou d'aider au moins les travaux de la digestion.

A ces caprices de l'instinct, nous opposons les caprices de la raison, souvent contraires au développement de nos fonctions animales, — donc à notre développement complet ou équilibré, — c'est-à-dire à notre bonheur, à nos hochets.

Quatre réponses, provoquées par le titre si bien choisi par M. Guébard pour faire germer des idées, furent le résultat de cette demande d'avis; et, sur ces quatre opinions aimablement émises, les trois premières furent négatives quant à la détermination

(1) Comme si on ne vivait que d'Argent!

« Hochet » ; la quatrième seule fut une approbation mais magnifique, ayant la valeur d'une véritable enquête.

Dans la première, notre savant ami M. Guébard voyait *l'objet un peu lourd* pour accepter comme sûre mon hypothèse de hochet.

Dans la deuxième, notre érudit et excellent collègue, M. Garrison (de Montauban), y voyait un objet, quoique en terre cuite et non en bronze, analogue à celui que M. Déchelette décrit dans son beau Manuel [tome II, page 298 : « l'Estrebel »].

Dans la troisième, notre éminent collègue, M. Denoyelle (de Beauvais), n'y voyait qu'un *sifflet à roulement* et nous donnait dans deux lettres successives de très bonnes et trop justes raisons contre la destination du hochet : 1° Manque de moyens d'attache au cou de l'enfant ; 2° Casse terrible de cet objet fragile dans les mains des enfants en rage de dents.

A ces deux positives raisons, j'avais bien répondu par la possibilité d'un manche à boucle, avec une enveloppe protectrice en osier ; cela donnait quand même à réfléchir, afin de trouver une réfutation radicale. Car, lorsque sur un objet examiné sous toutes ses faces une conviction est faite, par plusieurs observations concordant entre elles, les meilleures raisons de ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'avoir pris contact avec l'objet arrivent difficilement à l'ébranler, si peu que le bon sens empiriste soit développé.

Les excellentes et logiques observations de nos dévoués confrères m'ont démontré, une fois de plus, l'influence inspiratrice considérable de la mise en communication directe avec l'objet.

Aux dessins, aux coupes les plus exactes et parlantes, il manque toujours le fluide de la réalité matérielle et peut-être si non vitale, sans doute magnétique ? Cependant, sans un dessin pour compléter la description condensée, probablement personne n'aurait porté intérêt à la question, ne l'aurait même examinée, parce que encore moins facilement compréhensible ! Donc il faut des séances de Congrès, pour s'expliquer et discuter sur un objet présenté et touché !

J'en étais là de mes réflexions, quand notre vaillant chercheur et collègue de Reims, M. GARDEZ, trésorier de la si intéressante Société Archéologique Champenoise, me fit parvenir son approbation aussi entière qu'amicale à l'idée de hochet, avec le dessin d'un « objet bizarre » de la Marne, en tout semblable à celui du Cantal (Fig. 2), mais ayant en plus un crochet de suspension, répondant à point, et

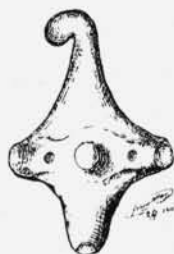


Fig. 2. Echelle : 1/2.  
— Pièce du Musée de Reims, signalée par M. GARDEZ.

d'une éloquente façon, aux objections, qu'il ignorait, de notre collègue de Beauvais.

La preuve était donc faite sur toute la ligne, même contre les dernières objections possibles et logiques du hochet, par cet autre objet trouvé en Champagne, il y a 10 ans, par un des plus dévoués fouilleurs de Reims, notre excellent ami, M. Gardez. Les Arvernes et les Remi se sont donc une fois de plus donné la main, pour prouver par un lien commun de plus, en céramique, la même coutume d'éducation intime et familiale, la grande affiliation sympathique de ces deux importants berceaux et foyers gaulois.

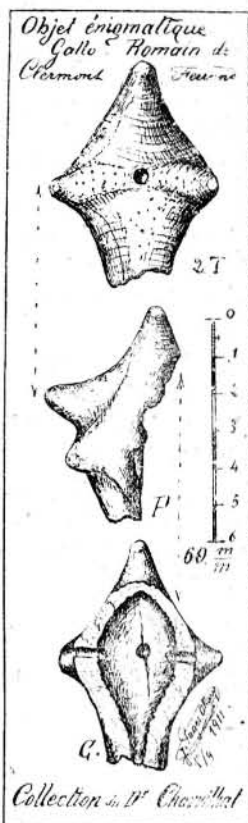


Fig. 3. — Hochet gallo-romain de la Collection du Dr CHARVILLAT (Puy-de-Dôme).

Enfin un tout récent voyage à Clermont, pour visiter la belle et très riche collection de notre aimable compatriote, M. le docteur CHARVILLAT, nous a procuré le plaisir de voir un tesson (Fig. 3), doublement précieux, représentant un bon tiers de notre hochet du Cantal, en pâte grise, légèrement plus cuite, qu'il nous a promis de photographier et de communiquer à notre Société.

Cela fait donc trois preuves pour, contre trois objections contraires. Je n'insiste pas davantage sur cette trouvaille, se confirmant trois fois dans des pays bien gallo-romains par trois objets identiques, sans autre attribution possible que pour amuser, distraire et calmer les enfants.

Mais, pour compléter cette étude, notre ami M. Gardez a bien voulu nous donner les détails suivants, sur la richesse du Musée de Reims à ce sujet.

« J'ai tardé à répondre à votre lettre, car il a fallu que je fasse dessiner les hochets que vous m'aviez demandés. C'est un jeune homme de notre S. A. C., qui a bien voulu s'en charger ; vous pouvez faire reproduire ces dessins et celui que je vous ai envoyé avec le crochet de suspension, qui a été trouvé à Reims, il y a dix ans, en faisant des terrassements, et que j'ai obtenu des ouvriers ; c'est en plein terrain

romain qu'il a été trouvé, avec de beaux débris de poterie samienne, à 50 mètres de l'arc de triomphe et de la grande mosaïque qui se trouve au musée de Reims ; c'est ce que nous appelons la belle époque.

« M. Habert, l'ancien Conservateur du musée de Reims, l'avait placé dans le catalogue du Musée sous le n° 1.967 et la dénomination de : « jouet d'enfant en terre rougeâtre, forme carrée, percé de deux trous » et portant six pointes saillantes, dont une, plus longue que les autres, « forme une sorte de bec arqué ».

« Les deux objets à longue queue (Fig. 4) n°s 2 et 3, (1968 et 1969 du catalogue), viennent de la collection Gerbault, un donateur rémois, sans autre indication ; il est probable qu'ils ont été trouvés à Reims.

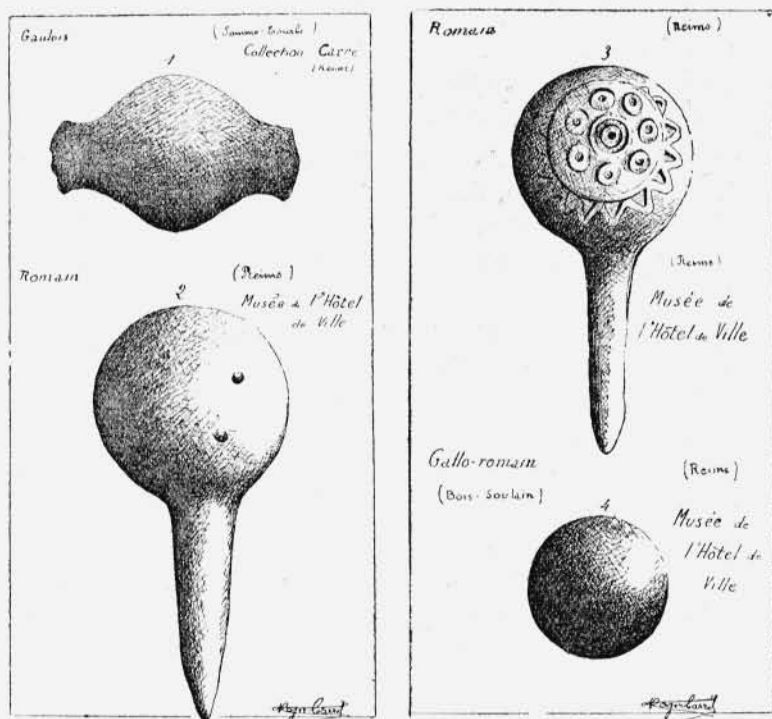


Fig. 4 — Echelle : 1/2. — Quatre hochets du Musée de Reims. — Dessins communiqué par M. H. GARDEZ.

« Il y en a deux ronds comme celui du n° 4 (Fig. 4), qui ont été trouvés dans un cimetière où il n'y avait aucune tombe, c'étaient des vases à incinérations dans lesquels furent trouvées des fibules, et différents objets en bronze; j'y ai également trouvé un miroir rectangulaire en airain poli très bien conservé, dont j'ai fait la relation sur u de nos bulletins il y a deux ans. C'est donc du Gallo-romain.

« Celui qui porte le n° 1 de la *Figure 4* a été trouvé à Somme-Tourbe, à environ 25 kilomètres de Reims, en plein pays des cimetières de l'époque Marnienne : la plus belle époque gauloise dite de l'indépendance. Tous ces hochets ont des petites pierres qui sonnent très bien. Voilà donc plus qu'il ne faut pour convaincre les incroyables et je suis content de pouvoir aider à l'adoption de votre objet comme hochet ».

« Bien à vous,

H. GARDEZ.

Le seul mot qu'il me reste à ajouter est pour souligner : 1° combien le travail de la Préhistoire est facile et agréable avec la franche cordialité; et 2° de faire remarquer que, sur les excellents dessins de M. Roger CANET, le n° 3 porte comme décoration des symboles du Soleil, qui servent de traits d'union entre ceux des Gaulois et des Wisigoths.

3° Que la technique de fabrication a suivi, par les difficultés habilement surmontées, l'évolution chronologique, de la feuille d'argile roulée en tuyau, puis soudée aux deux extrémités avec une légère compression vers le centre : début de la sphère complète du Gallo-romain.

4° Que cette forme de hochet à cinq tétons du Cantal, Marne et Puy-de-Dôme, est la plus complète pour la fonction — jouet d'enfant — puisqu'à sa forme et à son bruit elle ajoute ce qui manque aux autres : l'illusion du biberon, le moyen de calmer ou de faciliter le percement des gencives par les dents.

5° Que ce n'est pas d'aujourd'hui que les enfants sont aimés et même gâtés en Gaule !

6° Que l'observation sérieuse de la cuisson de la pâte a donné encore une fois un résultat pratique, puisque, sans stratigraphie, elle m'a donné une indication chronologique, vérifiée et confirmée dans deux autres Départements.

**P. S.** — Ces lignes étaient écrites, quand parut au Bulletin l'objection, ultérieurement retirée, de notre loyal collègue M. JACQUOT, dont la première enquête, à Grenoble, avait conclu à la négative pour le *Hochet* Gallo-Romain-Arverne. Mais bientôt m'arriva, de Grenoble aussi, par mon ami, le très technique H. MULLER, d'abord réfractaire à mon hypothèse, un argument clôtural, sous la forme d'un moulage de jouet d'enfant des *Palafittes* de la Suisse, que M. VIOLLIER, Conservateur du Musée

national, avait bien voulu lui donner. J'essaye (Fig. 5) d'en donner une idée par le dessin.

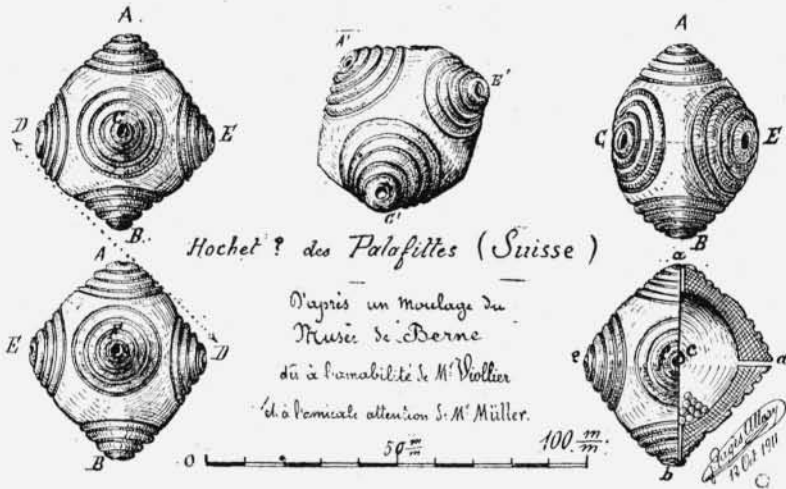


Fig. 5. — Jouet d'enfant des Palafittes de Suisse.

Fait en terre noire, avec six tétons égaux, et beaucoup plus courts que les précédents, mais portant quatre cercles qui facilitent l'application des lèvres et gencives. La différence notable est que les trous, six au lieu de quatre, sont placés aux sommets de chaque tétine : ce qui rend la succion moins fatigante pour l'enfant, mais a l'inconvénient de lui faire avaler les poussières et éclats produits par l'usure et choc des boules ou grains intérieurs.

Ce hochet de l'âge de Bronze semble démontrer que la succion a remplacé le bruit dans l'art de consoler ou distraire plus facilement les enfants !

M. Marcel BAUDOIN. — Je me permets de féliciter notre ami Pagès-Allary, non seulement du beau résultat qu'a fourni son enquête, mais aussi de ses idées sur la valeur de la cuisson de la pâte céramique, comme élément de diagnostic chronologique, et enfin sur la façon dont il comprend l'évolution de l'industrie, ayant pour base l'évolution des circonvolutions cérébrales ! Sur tous ces points, — je l'ai dit bien souvent —, je suis absolument en conformité d'idées avec lui. Et, si j'ai tenu à l'affirmer ici, c'est parce que, sur nombre d'autres, nous différons d'opinions si profondément que cela étonne beaucoup de nos collègues. — L'avenir se chargera certainement de mettre tout au point.



**Note sur un fragment en terre cuite de l'époque gallo-romaine provenant de Clermont-Ferrand, analogue à un objet de même nature trouvé à Massiac (Cantal) et encore indéterminé (1).**

PAR LE D<sup>r</sup>

**G. CHARVILHAT** (de Clermont-Ferrand).

M. le D<sup>r</sup> A. GUÉBHARD a présenté cette année à la *Société Préhistorique Française* (2) un curieux objet en terre cuite, découvert par M. PAGÈS-ALLARY, dans ses fouilles de Massiac (Cantal).



Fig. 1. — Objet de terre cuite, de la collection du D<sup>r</sup> G. CHARVILHAT, à Clermont-Ferrand (*Grandeur naturelle*).

Cet objet, que M. PAGÈS-ALLARY désigne sous le nom de *Hochet gallo-arverne* (3), a la forme de deux pyramides quadrangulaires réunies par leurs bases, à arêtes curvilignes et angles arrondis en tétons, l'un d'eux plus allongé. Des trous existent sur les quatre faces à la partie médiane. « Rien de similaire, ajoute M. le D<sup>r</sup> A. GUÉBHARD dans sa notice, n'a pu être trouvé ni dans la littérature, ni dans les collections ».

Le fragment, que nous communiquons à la *Société Préhistorique Française* (Fig. 1) et qui provient de Clermont-Ferrand, semble avoir appartenu à un objet présentant les plus grandes analogies avec l'intéressante petite pièce, si bien décrite et figurée par M. PAGÈS-ALLARY.

(1) Ce titre, envoyé par le D<sup>r</sup> CHARVILHAT à M. A. Guébard, pour la présentation à faire à la S. P. F., est antérieur, non seulement à la communication de M. H. GARDEZ, mais encore à celle des types suisses qui devaient opérer la conversion de M. H. MÜLLER, le sceptique de la première heure. — En maintenant son titre tel quel, M. CHARVILHAT — peut-être aussi converti maintenant — nous montre qu'il ne lui a pas suffi de se trouver l'heureux possesseur d'une pièce absolument semblable à celle de M. PAGÈS-ALLARY, pour trouver là une démonstration suffisante d'une hypothèse intuitive, qu'un médecin avait qualité pour juger mieux que personne. C'est là un digne exemple de cette probité scientifique qui fait d'une réserve prudente la première règle des méthodes d'observation, et qui nous commande encore présentement de ne point donner pour une certitude ce qui doit rester une simple hypothèse très vraisemblable. — A. G.

(2) D<sup>r</sup> A. GUÉBHARD. — *Objet bizarre en terre cuite*. — Bull. de la Soc. Préhist. franç., avril 1911, p. 248.

(3) *Objet énigmatique trouvé par M. PAGÈS-ALLARY*. — Bull. de la Soc. Préhist. franç., mai 1911, p. 310.

Non seulement la forme, mais encore les dimensions sont les mêmes. A peine M. A. GUÉBHARD a-t-il remarqué des pointes un peu plus effilées, une surface mieux lissée, la trace encore visible de l'ébauchoir plat qui a écrasé extérieurement chaque arête, enfin un poids moindre qu'à l'échantillon de Murat, qui pèse 80 grammes, tandis qu'ici, pour à peu près la moitié, nous n'avons que 28 grammes.

A l'intérieur, les prolongements de la cavité, en correspondance avec les cinq tétons pleins et avec celui, plus long, qui devait former soit le manche, comme dans la pièce de Murat, soit un crochet de suspension, comme dans celle de Reims, semblent indiquer que la forme a été obtenue par surmoulage sur une autre



Fig. 2. — Le même objet vu de côté.



Fig. 3. — Vue de l'intérieur.

plus petite, similaire, mais certainement pas très lisse. Une légère fente verticale, de haut en bas, invisible au dehors, paraît correspondre à la fermeture de la lame d'argile repliée sur le moule, sans doute formé d'une masse sableuse destinée à s'écouler par les trous, ou combustible, peut-être simplement fusible, disparue à la cuisson.

Ce dernier cas est le moins probable, car aucune teinte charbonneuse ne distingue l'intérieur du dehors, qui est lui-même de couleur bien plus noirâtre, moins jaune, que sur l'échantillon de M. PAGÈS-ALLARY, malgré l'analogie de la pâte, à peine un peu moins micacée, mieux dépouillée de grains quartzeux, mieux durcie à la cuisson.

Une dernière remarque, relative aux bavures internes des trous, montre que ceux-ci ont été faits un à un, après moulage, avant cuisson, et non pas réservés avec un brin de bois traversant de part en part.

Quant à l'âge, nous considérons notre fragment comme gallo-romain.

M. J. PAGÈS-ALLARY, qui a vu et touché le tesson signalé par l'éminent préhistorien du Puy-de-Dôme, le D<sup>r</sup> G. CHARVILHAT, est en mesure d'affirmer que ce fragment de hochet doit être *de la même fabrication* que le sien, Gallo-Romain-Arverne des premiers siècles de notre ère, et d'origine gauloise. Les uns et les autres sont, tout comme celui de Reims signalé par M. GARDEZ, de même invention, de même destination : distraire et calmer les rages de dents d'un enfant !

M. A. GUÉBHARD est particulièrement heureux de voir représenté par une bonne figure le façonnage en creux de l'objet qui, sur l'échantillon entier de M. PAGÈS-ALLARY, avait pu, un instant, d'après l'aspect superficiel de sa pâte micacée et sa lourdeur en main, être pris pour taillé dans un grès tendre naturel ou quelque spongiaire fossile.

Ce détail de poids et de relative grosseur était même la principale objection qui se présentât à l'interprétation comme hochet d'enfant, impliquée dès l'origine par la désignation de *tétons* donnée aux pointes : aussi n'est-ce certainement qu'à une erreur d'appréciation de l'échelle des figures, réduites à moitié, qu'a pu être due l'objection contraire, celle d'une trop grande petitesse, formulée par M. L. JACQUOT. En tout cas, la coïncidence d'objets similaires, trouvés en Champagne et en Auvergne, après qu'il en avait été vainement cherché trace soit dans la littérature, soit dans les grands musées (Louvre, Carnavalet, Saint-Germain, etc.), ou diverses collections privées, prouve qu'il s'agit d'un instrument assez usuel ; et il faut d'autant plus féliciter M. PAGÈS-ALLARY d'avoir attiré sur lui l'attention que, peut-être, d'autres indications viendront encore, après celle de M. H. GARDEZ, qui a commencé à éclaircir l'énigme, et celle du D<sup>r</sup> CHARVILHAT, qui a montré ce que l'objet avait « dans le ventre », confirmer l'âge gallo-romain, diagnostiqué « empiriquement » par le sagace coup d'œil de notre confrère de Murat.

Ultérieurement, M. A. GUÉBHARD, ayant reçu de M. PAGÈS-ALLARY le moulage d'une pièce du Musée de Bern, obligeamment remis à M. MÜLLER, en tournée scientifique, par M. D. VIOLLIER, Conservateur au *Musée national suisse*, à Zurich, a dû encore à ce dernier confrère, outre des détails fort intéressants, le moyen de reproduire ici, d'après les planches originales (*Fig. 1*), deux objets palafittiques, bien datés de la fin de l'âge du bronze et qui, tout de suite qualifiés de *hochets*, parmi le riche cortège de tout ce qui les accompagnait, viennent à propos corroborer la première spécification émise par M. PAGÈS-ALLARY.

toujours, sont percés d'un trou à l'un des bouts, et quelquefois

Tout au plus pourrait-on hésiter encore en faveur du nom de *grelot*, que méritent aussi tous ces objets, par la présence de particules libres dans leur cavité, et que quelques-uns, par leur forme purement sphérique, semblent même mériter exclusivement. Mais, cela n'est nullement antagoniste de la qualité de *hochet*, pour les objets qui, rendus plus ou moins bi-tétraédriques, ont leurs angles allongés en mamelons, dont il semble même que la figuration réaliste ait été recherchée par la gravure des aréoles sur l'exemplaire remarqué par M. MÜLLER.

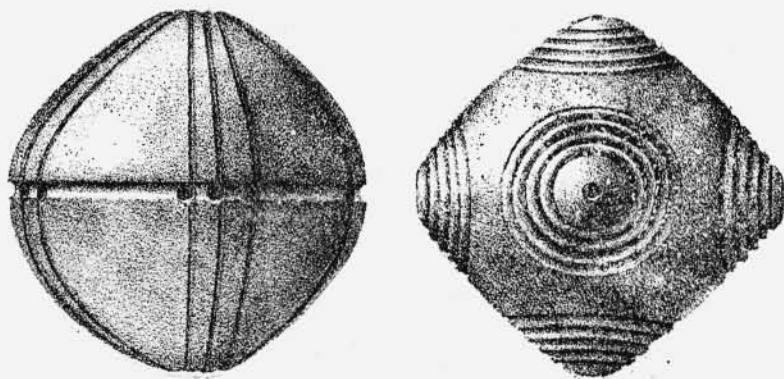


Fig. 1, 2. — Ech. 1/1. — « Jouets d'enfant. Klapperkugeln, de Mœrigen. Musée de Berne ». — « Curieux hochets en argile, qui rappellent assez, par leur forme, les grelots actuels. Ce sont de petites boules creuses, percées de trous, et ornées de lignes et de sillons, renfermant à l'intérieur de petits fragments d'argile durcie ». Dr. FERDINAND KELLER, *Pfahlbauten*, VII. Ber. (1876); Mitl. d. Antiquar. Ges. in Zürich, Bd. XIX, 1875-7, Heft. 3, 82 p., XXIV pl. [v. pl. XIX, 3, 4].

Mais sans doute aura-t-on reconnu un inconvénient à l'excès de réalisme qui avait fait mettre au centre un trou, du moment que celui-ci ne pouvait donner que de l'air, et ce fut-il à titre de perfectionnement que le hochet gallo-romain, déjà muni d'un crochet de suspension, eut ses trous alternés avec les tétons, beaucoup plus allongés et mieux aptes à la succion sèche.

Par contre, on voit presque abandonné, pour le côté utilitaire, le soin d'ornementation qui se remarque, à la belle époque du Bronze IV, jusque sur les jouets d'enfants, si nombreux qu'ils occupent toute la pl. XIX du VII<sup>e</sup> Rapport de KELLER sur les Palafittes (1876). VICTOR GROSS, dans ses *Protohelvétès* (1), figure (pl. XXVI, n<sup>o</sup> 64) un hochet en forme d'œuf, troué au petit bout ; il regarde aussi comme « biberons » (p. 93) « des petits vases de forme allongée (pl. XXIII, n<sup>os</sup> 2, 6, 15, 23), qui,

(1) VICTOR GROSS; *Les Protohelvétès ou les premiers colons sur les bords des lacs de Biènné et de Neuchâtel*, gr. in-4<sup>e</sup>, 116 p., 33 pl.; PARIS, Baer, 1883.

même forment un petit goulot... (1) ». On le voit, le souci de l'enfant remonte encore au delà du hochet de M. PAGÈS-ALLARY, et l'évolution, qu'il voit d'une manière si conforme à nos échanges d'idées, était en marche déjà, dès l'époque du Bronze : qui sait si l'on ne pourra pas remonter plus haut, maintenant que, grâce à l'heureuse trouvaille que cet infatigable chercheur m'a procuré le plaisir de signaler ici, l'attention se trouve réveillée, chez nous, sur une foule d'objets énigmatiques, qui gisent peut-être sans attribution dans les tiroirs des collectionneurs?

Voici en quels termes, afin de provoquer une enquête, avait été présenté l'objet à la séance du 27 avril 1911 (B. S. P. F., VIII, 248).

#### Objet bizarre en terre cuite.

M. A. GUÉBHARD présente un singulier petit objet trouvé dans les fouilles de Massiac (Cantal), par M. J. PAGÈS-ALLARY.

Façonné en terre micacée, à petits grains de quartz hyalin, il a la forme générale d'une chausse-trape, ou de deux pyramides quadrangulaires réunies par leurs bases, de 0<sup>m</sup>04 de côté, à arêtes curvilignes très émoussées et angles arrondis en tétos, l'un d'eux un peu allongé en manche creux. Dans la cavité intérieure sont restés mobiles des fragments de terre faisant grelot, peut-être dus simplement à la percée diamétrale de quatre trous, de 0<sup>m</sup>004 de diamètre, également répartis entre les saillies et faisant un peu l'effet d'yeux de part et d'autre de chaque nez. Aucune intention anthropomorphe ne semble cependant avoir présidé à ces perforations, destinées plutôt à la suspension d'un objet de jeu, d'un hochet ou d'un contrepoids, ou peut-être à l'attache d'un pommeau, faisant partie d'une plus grosse pièce.

L'âge n'ayant pu être donné par la stratigraphie, reste incertain : vraisemblablement gallo-romain. Rien de similaire n'a pu être trouvé ni dans la littérature, ni dans les collections.

\*  
\* \*

Le dessin de M. Pagès-Allary, reproduit ici en tête, fut donné dans le n° de mai, p. 310, comme « objet énigmatique, destiné à suggérer la réminiscence de quelque analogie, de nature à nous éclairer sur la destination problématique de cette pièce originale ».

(1) SCHLIEMANN en ayant recueilli de ce genre à Hissarlik, M. ERNST BÖTTICHER écrivit une notice (*Analogien der Funde von Hissarlik*, Ztschr. f. Ethnol., XV, 1883, p. 157, pl. IV) pour démontrer qu'il s'agissait de vases à libations semblables à ceux que montrent les fresques d'Égypte. — Un curieux petit objet en ovoïde annelé, avec un trou sur le ventre, et un autre à une des extrémités du grand axe étiré, de l'époque de Hallstatt, a laissé l'auteur (EDUARD KRAUSE, *Hügelgräber u. Flachgräber bei Lisse, Kr. Zauch-Belzig*, Nachricht. ues Altertumsforsch., VI, 1895, p. 1-9, 39 fig.; v. fig. 22) hésiter entre la qualification de hochet ou de.... lampe.